



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Ce n'est pas parce qu'on est petit
qu'on a des petits problèmes**

NON AU HARCÈLEMENT

CAMPAGNE 2020

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

NonAuHarcelement.education.gouv.fr – #NonAuHarcelement

Sommaire

Introduction.....	3
-------------------	---

Fiche technique du clip.....	5
------------------------------	---

Partie 1 : Repères.....	9
-------------------------	---

1 COMPRENDRE.....	10
--------------------------	-----------

Constat.....	10
--------------	----

Qu'est-ce que le harcèlement entre élèves?	10
--	----

Les conséquences.....	12
-----------------------	----

Un cadre juridique renforcé.....	12
----------------------------------	----

Un engagement politique fort et constant.....	13
---	----

2 PAROLES D'EXPERTS.....	16
---------------------------------	-----------

Le harcèlement entre élèves décrypté par Nicole Catheline, Présidente du Conseil Scientifique de la Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et Disciplines Associées (SFPEADA), France.....	16
---	----

Le jeu : un levier essentiel pour sensibiliser au harcèlement dès le plus jeune âge par Catherine Jacquet Directrice Générale Programme Les petits citoyens/Fédération Léo Lagrange.....	19
--	----

3 REPÉRER ET AGIR.....	20
-------------------------------	-----------

Partie 2 : Activités pédagogiques.....	24
--	----

1 SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES AVEC LES PETITS CITOYENS.....	25
---	-----------

2 LEXIQUE DES NOTIONS ABORDÉES.....	46
--	-----------

Introduction

En France, on ne peut plus dire aujourd'hui que les phénomènes de harcèlement entre élèves sont méconnus de nos personnels ou plus largement de la société civile.

Le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports a placé la lutte contre le harcèlement scolaire en tête de ses priorités en conduisant une politique publique volontariste et ambitieuse de lutte contre toutes les formes de harcèlement. Depuis l'organisation des « Assises nationales sur le harcèlement à l'école (2 et 3 mai 2011 à Paris) », dans la continuité des États généraux de la sécurité à l'École d'avril 2010, la France met en œuvre une véritable politique publique de lutte et de prévention contre toutes les formes de harcèlement organisée autour de quatre axes « sensibiliser, prévenir, former et prendre en charge ».

Cet engagement est inscrit dans la loi sur « Pour une école de la confiance » qui fait de la lutte contre le harcèlement un principe de droit à l'éducation. La volonté d'éradiquer ce phénomène, qui touche chaque année un peu plus de 5 % de la population scolaire, a été réaffirmée à plusieurs occasions par le ministre Jean-Michel Blanquer mais également soutenue par Madame Brigitte Macron. La complexité des phénomènes de harcèlement en ligne nous conduit à proposer des solutions renouvelées car l'école doit être avant tout un lieu de la confiance, du respect d'autrui et du bien-être.

L'action du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports a été organisée sous la forme d'un plan d'actions national qui se décline avec l'organisation d'un certain nombre d'actions opérationnelles sur l'ensemble du territoire.

Un plan d'actions qui a comme ambition de :

- **doter les écoles et les collèges d'un plan de prévention de lutte contre le harcèlement entre élèves** avec la proposition d'un programme inédit à destination directe des écoles et des établissements pour les élèves, équipes éducatives et les familles qui sera expérimenté dans six académies puis généraliser à la rentrée 2021 ;
- **accompagner les écoles et les établissements confrontés à des situations complexes** avec la création d'un réseau départemental d'intervention qui pourra apporter un regard extérieur pour favoriser l'apaisement et l'analyse des situations complexes, participer au dialogue partagé, favoriser l'émergence des pistes de travail, partager une expertise sur la prise en charge des situations de harcèlement... ;
- **mettre à la disposition des écoles et des établissements scolaires un large éventail de matériels pédagogiques** utiles à la prévention des situations de harcèlement entre élèves.

À l'occasion de la sixième édition de la journée nationale NAH, le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports en partenariat avec l'Unesco a lancé la première journée mondiale de lutte contre le harcèlement et cyber harcèlement et a invité tous les pays à participer à une conférence en ligne pour faire le lien avec les actions menées en matière de recherche scientifique (Forum mondial contre le harcèlement de Dublin de 2019, travail des experts...), les déclarations politiques et les actions concrètes de terrain que mènent la France et les pays invités et qui donnent corps aux engagements des autorités politiques.

Comme chaque année, la journée de mobilisation nationale NAH est aussi l'occasion de lancer la campagne de prévention qui, pour cette édition, entend attirer l'attention de tous sur les situations de harcèlement des jeunes élèves des classes élémentaires.

Ce cahier pédagogique a été conçu pour accompagner les professionnels souhaitant sensibiliser les élèves aux dangers de ces phénomènes. Chaque élève doit pouvoir apprendre à adopter les bonnes postures afin de briser définitivement la chaîne du harcèlement.

« **Ce n'est pas parce qu'on est petit qu'on a des petits problèmes** » est un support pédagogique qui offre l'opportunité aux équipes :

- de mieux comprendre ces phénomènes afin d'aborder ces sujets très sereinement avec les élèves ;
- de débattre avec les élèves des problématiques de harcèlement et de cyberharcèlement ;
- de donner la parole aux enfants et aux jeunes en les rendant acteurs de la prévention ;
- de favoriser le respect d'autrui et promouvoir l'école de la confiance en travaillant au développement des compétences psychosociales.

Ces actions de sensibilisation s'inscrivent par conséquent dans le programme d'éducation à la citoyenneté des élèves, et, plus largement, dans le cadre du plan de prévention des violences des établissements.

Cette année, le ministère de l'Éducation nationale a collaboré avec l'association les Petits Citoyens, membre du comité d'experts national. Le script du spot de sensibilisation 2020 s'inspire du scénario de « Ça recommence », vidéo de l'école Caromb de l'académie d'Aix-Marseille qui a remporté la mention spéciale « professionnels de la communication » lors du concours « Non au harcèlement » 2019 organisé dans plus de 1 300 établissements scolaires.

Ce clip « Ce n'est pas parce qu'on est petits qu'on a que des petits problèmes ! », réalisé par le collectif Rose Carpet, vise ainsi à faire évoluer la représentation de tous en admettant que ces situations de harcèlement se manifestent dès le CP et poursuivent les élèves victimes dans la durée.

Enfin, nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette publication ainsi que ceux qui s'en empareront pour combattre ce fléau afin de préparer une société plus fraternelle, respectueuse et solidaire pour nos élèves.



Fiche technique du clip

Réalisatrice : Laetitia Bertheuil

Titre du clip : Des petits problèmes

Scénario : librement inspiré du Prix coup de cœur des professionnels de la communication 2020, réalisé par les élèves de la classe de CP de Monsieur Seban de l'école de Caromb (Académie d'Aix-Marseille).

Synopsis : « Ce n'est pas parce qu'on est petits qu'on a des petits problèmes » ? Les élèves de Caromb ont leur idée sur la question et la partagent avec nous dans ce clip de prévention du harcèlement en interpellant le spectateur afin qu'il soit un citoyen vigilant.

Le spectateur à la place de ce dernier glisse progressivement de l'âge adulte vers l'enfance et éprouve ainsi les méfaits de ces violences invisibles, répétitives, qui deviennent donc vite insupportables... Mais nous pouvons collectivement réécrire l'histoire et c'est ce que propose Lola, Corentin, Zayneb, Sacha et tous les autres élèves de CP de la classe de Monsieur Seban, en trouvant des portes de sorties conformes aux valeurs d'une école républicaine et fraternelle.

1^{ère} partie

Les 30 premières secondes du clip pédagogique sont celles du spot de prévention.



Le premier plan donne peu d'informations au spectateur. On perçoit d'abord une atmosphère inquiétante en raison de la pénombre du décor qui suggère une mise en scène de témoignage anonyme. Une lumière imperceptible renforce la sensation d'isolement de la victime et met en alerte. C'est alors qu'un personnage masculin apparaît dans la même position. On comprend que les deux protagonistes vont jouer un rôle important dans ce clip.

Le silence troublant imposé lors des premières minutes, puis les premières paroles prononcées par les deux acteurs, « Chaque jour », « Tous contre moi », partout. » mettent l'auditoire sur la piste du harcèlement subi.



Dans ce passage du film, l'impression d'invisibilité des personnages et l'accent mis sur les signes d'angoisse et de souffrance visent à la fois à créer de l'empathie, et une forme d'impatience à identifier le visage des victimes.

Alors qu'apparaissent pour la première fois les visages de ces acteurs, le spectateur découvre avec étonnement leur très jeune âge. Il s'agit en fait de deux jeunes élèves de CP qui révèlent leur situation de souffrance sous-estimée par les adultes à qui ils se sont confiés.

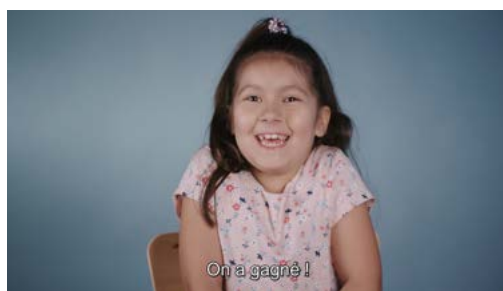
Mais les mots rapportés par les enfants semblent tellement familiers : « ça va passer », « ce sont des chamailleries », qu'ils ne nous invitent pas à juger les adultes dont on parle mais plutôt à nous interroger individuellement sur nos représentations de l'enfance ainsi que sur la prise en compte de la parole de l'enfant, et plus particulièrement dans les situations de harcèlement.

Le choix d'inscrire le clip dans une structure narrative invite le spectateur à revisiter l'histoire sous un angle différent et à réinterpréter l'ensemble des scènes visionnées.

Les mises en garde exprimées par les voix d'enfants sur ces situations de harcèlement chez les petits incitent le spectateur à prendre plus en considération leurs problèmes : « Ce n'est pas parce qu'on est petit qu'on a de petits problèmes. » et invitent plus largement à une conversion des mentalités.

2^e Partie

La seconde partie est une véritable mise en abyme de la campagne.



On voit les enfants s'introduire sur le plateau pour féliciter Lola, leur camarade, qui joue le rôle de la petite fille harcelée.

Pour cette campagne, en tant que réalisatrice : « j'avais vraiment à cœur de rendre hommage à tous ces enfants et ces professeurs qui, chaque année, travaillent avec cœur et conviction sur la problématique du harcèlement scolaire ; et qui, pour certains, réussissent même à mener leur projet jusqu'à la production d'un objet artistique. C'est pourquoi j'ai demandé aux CP de Monsieur Seban de cette école de Carpentras, de revenir sur cette expérience vécue collectivement lors du concours Non Au Harcèlement. »



Cette séquence offrait l'occasion aux élèves de restituer les grandes lignes de leur projet lauréat et de caractériser les phénomènes. Finalement, c'est quoi le harcèlement quand on a 6 ans ?

Inspiré du clip original, cette séquence reprend le procédé de la boucle des jours de la semaine pour incarner le caractère répétitif des situations de harcèlement. Une répétition entêtante au point d'apparaître épuisante et sans issue.

Les nombreux entretiens individuels conduits avec les enfants ont été instructifs et enrichissants. Il faut dire que, passées les quelques minutes d'inhibition pour les uns et d'émerveillement pour les autres, dues notamment à ces lumières inhabituelles et ces caméras de cinéaste, ces jeunes écoliers de six et sept ans nous ont plus d'une fois émus, tant leur message était authentique et juste. Il est arrivé que l'on ressente parfois chez les élèves une forme de malaise, voire peut-être de peur, peur d'être le prochain, peur de perdre la face, face aux pairs, et donc, peur d'être exclu à son tour du groupe. Jamais aucun enfant n'a cité de noms d'élèves à l'origine de son tourment.



Comme le public, l'équipe du tournage est bouleversée par ce témoignage inattendu de Lena, mais en même temps, si sincère et courageux.

À la question « est-ce quelqu'un t'a déjà dit quelque chose de méchant ? » Léna réfléchit longuement avant de répondre avec hésitation : « Il y a un copain qui me dit que je suis grosse. » Puis elle lève de grands yeux interrogateurs vers moi afin de savoir si je considère que la réponse rentre bien dans le cadre demandé, quelque chose de méchant.

Après un bref échange, elle explique sa confusion ; puisque son copain le dit tout le temps, alors, sans aucun doute, ce doit être vrai...

Et là, sans le savoir, elle vient d'offrir un instant magique à cette vidéo en mettant le doigt sur une des problématiques centrales du harcèlement. Pernicieux, il s'installe à pas feutrés, commence par éroder la confiance en soi, jusqu'à créer un sentiment de rejet qui peut, hélas, mener à la perte de toute joie de vivre. Nous sommes ici témoins des méfaits du harcèlement sur l'estime des cibles, et de la tristesse causée par ces agissements au caractère insidieux et irréversible. Ce passage vient ici valider, si besoin était, la thèse de l'existence chez les petits de ces phénomènes.

Pour les derniers plans du film, les émotions positives et les capacités d'empathie sont placées au centre de ces interviews avec la formulation d'issues favorables et de moyens d'actions à leur portée pour inverser ces situations.



Pour conclure, on utilise ensuite à nouveau la répétition des jours mais, cette fois, en intercalant ce que devrait signifier, pour tous les enfants, le mot « école ». En répétant le même procédé, on obtient un effet miroir qui permet d'apprécier le bien-être retrouvé des élèves lorsque le harcèlement a été vaincu.



PARTIE 1

Repères



COMPRENDRE

Constat

Le harcèlement à l'école prive des millions d'enfants et d'adolescents du droit fondamental à l'éducation. Selon un récent rapport de l'UNESCO, plus de 30 % des élèves dans le monde ont été victimes de harcèlement, d'où de graves conséquences, tant physiques que psychiques, des perturbations dans les apprentissages, voire l'abandon de l'école.

Enquêtes de la Depp

- En primaire, le harcèlement touche 12 % des élèves, dont 5 % de manière sévère à très sévère.
- Au collège, 5,6 % d'élèves, au lieu de 7 % en 2015, âgés de 11 à 15 ans, déclarent un nombre d'atteintes pouvant s'apparenter à du harcèlement.
- Au lycée, le harcèlement touche 4,1 % des 15-18 ans dont 1,4 % de manière sévère à très sévère.

Enquêtes internationales

Selon la dernière enquête HBSC¹ portant sur les comportements en matière de santé des enfants d'âge âgés de 11 à 15 ans dans 42 pays, principalement en Europe et en Amérique du Nord, la France fait partie des pays dans lesquels les taux de harcèlement sont plutôt faibles (à 15 ans, 4 % d'adolescents s'estiment en être victimes ou auteurs), avec une amélioration avec l'âge de la position relative des élèves de notre pays (par exemple du 13^e au 40^e rang à 15 ans pour le fait d'être victime, entre 2014 et 2018).

Qu'est-ce que le harcèlement entre élèves ?

À l'occasion de la préparation de la première journée internationale de lutte contre le harcèlement le 5 novembre dernier, les experts du comité scientifique français ont questionné cette définition en tenant compte des mutations des formes de harcèlement.

Tout d'abord, dans les années 1990, « School Bullying » a été traduit en français par le mot « harcèlement » ; d'autres pays francophones, comme le Canada, lui ont préféré celui « d'intimidation » ou de « brimades ».

Les premières définitions prenaient en compte trois critères : une intention agressive, le caractère répétitif, l'établissement d'une relation d'emprise, dominant-dominé, d'où un rapport de force déséquilibré. Ces critères permettaient de différencier le harcèlement d'autres difficultés relationnelles (bagarres ou les disputes) et permettaient l'identification d'un phénomène souvent méconnu des adultes. Cependant, une telle définition a ses limites.

1. https://www.drogues.gouv.fr/sites/drogues.gouv.fr/files/atoms/files/2020-05_synthes_enclass-2018.pdf

Première limite : elle ne permet pas d'évaluer l'intentionnalité, surtout chez les jeunes enfants, eux-mêmes vulnérables qui ont besoin d'être aidés et pas seulement sanctionnés. Par ailleurs, différencier *school bullying* et *mobbing* (phénomène de meute) n'est guère pertinent, ces deux composantes sont à intégrer dans une définition unique : l'observation de situations a mis en évidence que les élèves auteurs de faits d'intimidation sont plus souvent caractérisés par leur incapacité à se distancier du groupe (allégeance au leader ou désir d'adhésion forte au groupe) que par une réelle volonté de nuire. Les interactions se produisant au sein du groupe nous semblent donc plus décisives pour la compréhension du phénomène que les intentions supposées des intimidateurs.

Seconde limite : la définition initiale ne prend pas en compte l'utilisation massive des réseaux sociaux qui permettent la diffusion massive des malveillances humiliantes, allant jusqu'au dévoilement de la vie intime de la victime, bien au-delà du lieu et du temps scolaires. L'effet de meute (*mobbing*) joue alors à plein ; se sentant cernée de toutes parts, la victime peut aller jusqu'au suicide.

Il est donc indispensable de tenir compte de ces nouvelles données pour élaborer une définition recevable par la communauté scientifique internationale.

La définition proposée par le comité d'experts français est la suivante :

« Actes répétés ou massivement diffusés sur les réseaux sociaux de moqueries, remarques désobligeantes, vexations, mises en situation déplaisantes voire dégradantes, d'humiliations ou d'exclusion, perpétrés par un individu ou le plus souvent un groupe de pairs générant une dynamique hostile au sein du groupe dont la victime ne peut se sortir seule et pouvant conduire à une multi-victimisation en l'absence d'intervention des pairs et/ou des adultes ».

Trois caractéristiques nous paraissent importantes pour qualifier une situation de harcèlement :

- La répétition d'actions négatives sur une durée certaine ;
- Un phénomène de groupe produisant des interactions entre les pairs, caractérisées par un déséquilibre entre l'élève cible isolée et le groupe, plus ou moins visible qui agit comme caisse de résonance ;
- L'incapacité pour la cible de l'intimidation de se défendre par elle-même.

En parallèle de cette réflexion, le comité scientifique créé pour l'occasion, composé d'experts français conseillant le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports pour la conception et la mise en œuvre de son programme national de lutte contre le harcèlement, ainsi que d'experts internationaux, a également examiné la définition du harcèlement communément utilisée et formulé un ensemble de recommandations opérationnelles.

Dans son rapport, les experts ont attiré notre attention sur plusieurs points et ont rappelé que « les définitions précédentes considéraient principalement le harcèlement comme des comportements agressifs répétés soit entre deux personnes, soit entre un groupe et une personne qui était dans l'incapacité d'y mettre fin. Cependant, il est aujourd'hui reconnu que le harcèlement entre élèves se produit dans un système de relations et de structures qui existent à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'école. Il est donc nécessaire de reconnaître que le harcèlement est une question qui relève d'une approche éducative globale² ».

2. <https://www.education.gouv.fr/conference-internationale-sur-la-lutte-contre-le-harcèlement-entre-eleves-306742>

Les conséquences

Le harcèlement peut devenir un comportement discriminatoire lorsqu'il est lié à un critère de discrimination prohibé par la loi. Le harcèlement a pour effet de porter atteinte à la dignité d'une personne et de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant. Avec le développement des nouvelles technologies et des réseaux sociaux, il dépasse le cadre scolaire et affecte aussi les jeunes à travers le cyberharcèlement.

Les victimes sont souvent seules face à cette menace diffuse.

Les conséquences du harcèlement en milieu scolaire peuvent être graves et multiples.

- Les conséquences du décrochage scolaire voire de la déscolarisation (des études montrent que la peur des agressions expliquerait 25 % de l'absentéisme des collégiens et lycéens), ;
- désocialisation, anxiété, dépression ;
- somatisation (maux de tête, de ventre, maladies) ;
- conduites autodestructrices, voire suicidaires.

Outre les effets à court terme, le harcèlement peut avoir des conséquences importantes sur le développement psychologique et social de l'enfant et de l'adolescent : sentiment de honte, perte d'estime de soi, difficulté à aller vers les autres et développement de conduites d'évitement. S'ils ne sont pas pris en compte, ces effets peuvent se prolonger à l'âge adulte.

Un cadre juridique renforcé

Jusqu'à une période très récente, il était assez difficile de qualifier pénalement le harcèlement entre élèves. Mais on observe une évolution du droit prenant mieux en compte les risques de ces violences afin de mieux protéger les mineurs.

- L'article R. 421-20 du code de l'éducation prévoit en effet que le conseil d'administration adopte un plan de prévention de la violence. La prévention du harcèlement doit y être intégrée. Ce programme sera régulièrement évalué pour être amendé si nécessaire. Il sera mis en œuvre dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) et du CESC inter degrés. Création d'un délit de harcèlement applicable au cadre scolaire (4 août 2014), y compris quand les comportements ou propos n'ont pas causé chez la victime une interruption temporaire de travail (ITT), avec des circonstances aggravantes si utilisation d'un service de communication au public en ligne (article 222-33-2-2 du Code pénal).
- De nouveaux articles au Code pénal prennent en compte la montée en puissance des méfaits du cyberharcèlement et permettent de protéger du *revenge porn* ainsi que des raids numériques (226-2-1 du Code pénal et 222-33 du Code pénal).
- Article 5 de la loi Pour une École de la confiance : « Aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale ».

Un engagement politique fort et constant

De nombreux dispositifs en place aujourd'hui :

- La lutte contre le harcèlement et le cyber harcèlement est portée par les 335 référents académiques et départementaux qui constituent des interlocuteurs clefs pour les élèves victimes de harcèlement et pour leurs parents³.
- Élèves et familles bénéficient également de la possibilité d'appeler gratuitement le 3020, où des professionnels les écoutent, les orientent, et peuvent signaler leur situation aux référents de leur académie, pour une prise en charge suivie.
- Un partenariat avec l'association e-enfance permet la mise à disposition du numéro, dédié à la lutte contre les cyberviolences, net écoute, le 0800 200 000.
- Le ministère met à la disposition de ses personnels, des élèves et des familles de nombreuses ressources et guides, notamment au moyen du site « Non au harcèlement ! » <https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/ressources/>
- Deux temps forts marquent l'année scolaire : la journée nationale de mobilisation contre le harcèlement à l'école, le premier jeudi qui suit les vacances d'automne, qui invite les écoles et les établissements à s'engager dans des actions de sensibilisation et d'information ; le prix « Non au harcèlement ! », auquel participent près de 50000 élèves, qui récompense les productions graphiques ou vidéos élaborées dans le cadre d'un projet d'école ou d'établissement.

Pour mieux structurer l'action publique le ministère a lancé un plan d'action marqué par 10 nouvelles mesures en 2019



3. <https://www.education.gouv.fr/lutte-contre-le-harcèlement-l-ecole-289530>

10 NOUVELLES MESURES POUR LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT ENTRE ÉLÈVES



Mesure effective

INSCRIRE dans le Code de l'éducation le droit des enfants à suivre une scolarité sans harcèlement



Mesure effective

AIDER les écoles et les établissements via un réseau départemental d'intervention en cas de situation de harcèlement complexe



Expérimentation en cours

PROPOSER un programme anti-harcèlement clé en main aux écoles et aux collèges

- + Équipe ressource formée à la prise en charge des situations de harcèlement
- + 10 h d'apprentissages par an pour les élèves des cycles 2, 3 et 4
- + Mallettes pédagogiques pour les enseignants et les élèves ambassadeurs
- + Kit d'information à distribuer aux parents d'élèves
- = Label NonAuHarcèlement



Mesure effective

S'APPUYER sur un comité d'experts national contre le harcèlement pour enrichir les contenus diffusés aux personnels, aux élèves et aux familles



À venir

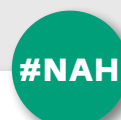
CRÉER une plateforme nationale pour identifier les intervenants à contacter dans le cadre d'actions de prévention (associations, etc.)



CONSEIL DE L'ÉVALUATION DE L'ÉCOLE

Mesure effective

MESURER la qualité du climat scolaire, en incluant explicitement le harcèlement, dans l'évaluation des établissements



Mesure effective

INSTITUER dès le CP un prix Non au harcèlement
LANCER une campagne de communication pour les élèves du 1^{er} degré



En cours

FORMER l'ensemble des acteurs à la prévention du harcèlement



Mesure effective

ORGANISER en France une conférence internationale

PRENDRE l'initiative d'une convention internationale d'engagement des pays contre le harcèlement entre élèves



Mesure effective

ÉTENDRE les horaires de la plateforme Net écoute dédiée au cyberharcèlement

0800 200 000

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



NON AU HARCÈLEMENT

Un programme **NON AU HARCÈLEMENT** clé en main pour les écoles et les collèges

Écoles et collèges

Une communauté engagée

- Équipe ressource formée à la prise en charge des situations de harcèlement : enseignants, psyEN, infirmiers, CPE...
- Des parents sensibilisés aux signes du harcèlement
- Élèves ambassadeurs



Des actions

- 10 h d'apprentissages par an consacrées à la question du harcèlement pour les élèves de cycles 2, 3 et 4
- Protocole de prise en charge des cas de harcèlement
- Réunions annuelles de sensibilisation des parents et des personnels
- Participation à la Journée Non au harcèlement
- Participation au concours Non au harcèlement



Des outils

- Kit de communication (affiches, flyers, etc.)
- Guide à distribuer aux parents d'élèves (fiches conseil, numéros d'appel, etc.)
- Enquête de climat scolaire avant et après la mise en place du programme
- Label NonAuHarcèlement



Ministère

- conception et suivi du programme

Conseil de l'évaluation de l'École

- définition d'indicateurs

Comité d'experts

- contribution aux contenus diffusés

Rectorat

- 2 référents harcèlement :
 - formation des équipes
 - formation des élèves ambassadeurs
 - enquêtes locales de climat scolaire

DSDEN

- 3 référents harcèlement : suivi du traitement des cas de harcèlement

Réseau départemental d'intervention sur site

- équipes mobiles de sécurité, conseillers techniques de service social, référents harcèlement : gestion des situations complexes

Signalements des familles

- **Harcèlement à l'école 3020**
en cas de fait avéré, déclenchement de l'application Stop harcèlement
- **Cyberharcèlement 0 800 200 000**
suppression des commentaires en moins de 2 heures

Déploiement

- **Rentrée 2019** : lancement du nouveau dispositif de lutte contre le harcèlement entre élèves
- **2019-2020** : déploiement du dispositif dans toutes les académies

Zoom sur le comité national d'experts

Le comité national d'experts, composé de spécialistes sur la question et d'acteurs de terrain, apportera son appui dans la mise en œuvre du programme clé en main et dans le suivi de l'expérimentation du programme dans les écoles et établissement des académies pilotes.

Attributions du comité d'experts nah : Organe consultatif, Expertise des ressources pédagogiques proposées par les groupes de travail ad hoc, Analyse le retour d'expériences du déploiement académique du programme.



Dr. Nicole Catheline, Présidente du Conseil Scientifique de la Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et Disciplines Associées (SFPEADA), France

« Le harcèlement entre élèves décrypté par Nicole Catheline »

La dernière journée de mobilisation NAH 2020 a été l'occasion de dévoiler une nouvelle campagne consacrée aux situations de harcèlement dans le premier degré. On a dû mal à croire que le harcèlement touche de jeunes enfants. Quel est votre point de vue à ce sujet ?

Le terme peut sembler en effet un peu fort pour de jeunes enfants qui ne sont pas toujours conscients de la portée de leurs actes, mais il est important de l'utiliser car il faut précocement les sensibiliser aux effets de leurs actes sur leurs camarades. Ce ne sont pas simplement les mois ou les années qui nous font grandir mais toutes les expériences relationnelles. L'observation et la curiosité sont les deux moteurs essentiels de la croissance ce qui implique obligatoirement des essais relationnels parfois maladroits ou inadaptés. Il revient aux adultes - c'est leur responsabilité éducative- d'aider les enfants à reconnaître et à différencier ces actes d'une bonne sociabilité. Les schémas relationnels s'apprennent de bonne heure et se désapprennent avec difficulté une fois installés. La prévention dès le plus jeune âge a donc toute sa place dans les plans de lutte contre le harcèlement non pas pour stigmatiser précocement certains enfants mais pour leur éviter des expériences douloureuses dont les effets perdureront longtemps et pourront avoir une influence déterminante sur leurs relations sociales.

Comment expliquez-vous que de jeunes enfants aient besoin d'adopter des postures harcelantes ?

Grandir implique de pouvoir disposer à la fois de relations verticales avec des adultes ou des plus grands mais aussi avec ses pairs, ceux de la même génération. Les enfants prennent modèle sur le comportement des adultes qu'ils observent parce qu'ils leur servent de référence. Ils vont ensuite appliquer ces comportements à leurs camarades pour faire comme les adultes à qui ils veulent ressembler car ils comprennent très tôt le pouvoir de ces derniers dont ils dépendent totalement. Le harcèlement chez les plus jeunes relève d'abord d'un

processus d'imitation de ce qu'ils observent autour d'eux de la part de personnes qu'ils considèrent comme puissantes. C'est la raison pour laquelle, surtout chez les plus jeunes (avant l'adolescence) la plupart des acteurs ne font que reproduire ce qu'ils observent dans leur famille, dans leur école ou dans leur quartier. Ce fonctionnement psychologique lié aux phénomènes de croissance met l'accent sur la nécessité pour les adultes d'offrir des modèles relationnels non violents qu'il s'agisse de relations entre les adultes eux-mêmes et a fortiori des adultes en direction des enfants. La capacité des adultes à montrer aux enfants des schémas relationnels respectueux de l'autre est l'un des piliers de la lutte contre le harcèlement.

Quelles préconisations pouvez-vous faire aux adultes pour accompagner un enfant victime de ces agressions ? En tant que professionnels, peut-on vraiment lutter contre l'effet de groupe ?

Il serait plus exact de dire « lutter contre les effets négatifs du groupe », car il ne faut pas oublier que le groupe a aussi des vertus importantes, une certaine épidémie nous a récemment fait prendre conscience de manière aiguë de notre besoin du groupe. Or, c'est précisément parce qu'on en a besoin qu'il peut de révéler un épouvantable piège. Chaque individu est capable en son âme et conscience de juger une action mais lorsque se surajoute la question de l'appartenance au groupe, cette compétence a souvent tendance à s'effacer derrière la pensée collective du groupe. C'est-dire l'importance du groupe dans nos vies. Il ne s'agit donc pas de lutter contre l'effet de groupe mais de pouvoir en tirer tous les avantages en en diminuant les inconvénients. Pour cela il convient de permettre aux personnes de parler de ce qui se passe dans le groupe, non pas pour dénoncer les agissements mais pour réfléchir ensemble à des situations qui peuvent vite déraiper si rien n'est discuté, comme « que fait-on quand l'un des membres répète les secrets qu'on lui confie ? ou encore « comment faire avec un camarade autoritaire qui veut toujours décider du jeu, ou qui ne supporte pas de perdre », etc.. Il faut donc reconnaître la force du groupe et ne pas minorer ses effets.

L'aide aux victimes passe avant tout par l'écoute et surtout le fait de croire ce qu'elle exprime sans chercher à minimiser ou en donnant des conseils généralistes qui ne servent qu'à rassurer celui qui les énonce. Ensuite les solutions à apporter passent généralement par une réponse collective et concertée de tous les adultes (parents et enseignants), ce qui implique une bonne collaboration et non la recherche de responsabilité.

Quel peut être le rôle des enseignants et des autres adultes de l'école face à ces difficultés ?

Il est important que les adultes (enseignants comme parents) écoutent les enfants et s'intéressent à leur vie amicale. Trop souvent par peur de devoir écouter des explications fastidieuses car les enfants n'ont pas toujours la compétence narrative nécessaire, les adultes ne prennent pas le temps de discuter avec eux de leurs relations sociales. Ce n'est pas faire intrusion dans leur vie privée que de demander si tout va bien avec les copains. À l'école, il devrait y avoir des temps spécifiquement réservés à ce type de discussion. Outre le fait que cela apprendrait précocement aux enfants à exposer son point de vue devant les autres, ce qui dans notre monde post-moderne constitue un atout de taille, cela permettrait aux enfants d'apprendre à nuancer leur avis, de prendre conscience de l'état

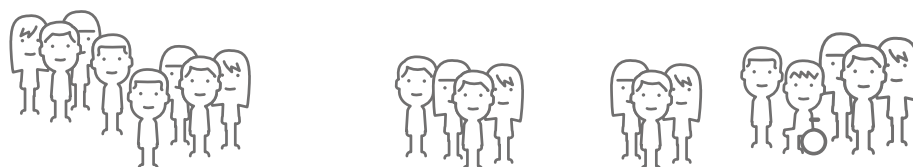
émotionnel d'autrui et engagerait une sensibilisation à l'attitude empathique dont on connaît la valeur protectrice dans les phénomènes de harcèlement. Ces temps de discussion pourraient se faire dans le cadre de la classe avec l'enseignant et éventuellement un autre professionnel de l'éducation nationale comme une infirmière, un psychologue, un médecin, etc.

En tant que présidente comité scientifique français, pourquoi avez-vous recommandé, lors de la conférence internationale de lutte contre le harcèlement, d'actualiser la définition du harcèlement ?

Les définitions princeps de Dan Olweus, Anatol Pikas et Peter Smith ont été données il y a environ 40 ans. Le monde a profondément changé depuis en particulier du fait de l'arrivée des réseaux sociaux dans les années 2010, qui, associée à l'augmentation contemporaine de la qualité photographique des téléphones portables, ont considérablement modifié les relations entre les individus. Il était indispensable que ces évolutions apparaissent dans la définition. Par ailleurs, le fait de reconnaître ce phénomène et de s'en préoccuper a permis d'acquérir une meilleure connaissance sur les circonstances et les contextes dans lesquels il se développait. La lutte contre le harcèlement qui concerne les enfants de tous les continents, relève d'une approche éducative globale qu'il est important de faire transparaître dans la définition de manière à ne pas se cantonner aux seuls critères de relations agressives entre deux personnes ou un groupe et une personne mais de tenir compte du contexte dans lequel il se déroule. L'idée phare pour une nouvelle définition est de considérer que le harcèlement reflète tout autant une absence de soutien de l'environnement qu'il implique l'existence d'une agression. En proposant d'appréhender le harcèlement de manière plus inclusive, le Comité Scientifique souhaite que les chercheurs, les praticiens et les décideurs politiques puissent développer des réponses plus complètes et plus ciblées pour lutter contre le harcèlement en milieu scolaire sous toutes ses formes, et qu'ils puissent aussi mieux mesurer ce phénomène.

Dans votre ouvrage « Harcèlement scolaire », l'éducation à l'empathie pourrait-elle être une clé pour éradiquer ces phénomènes ?

La notion d'empathie est actuellement beaucoup galvaudée et s'apparente parfois à un jugement de valeur entre les individus qui en auraient et ceux qui en seraient dépourvus. Par ailleurs, notre capacité d'empathie dépend des situations, certaines vont vivement la solliciter d'autres moins. Il n'y a donc pas des personnes empathiques, quel que soit le contexte et d'autres non. En revanche, ce concept de l'empathie a permis de mettre l'accent sur celui des émotions. C'est donc plus une éducation aux émotions qui permettrait de lutter contre le harcèlement. Être capable de mettre un nom sur les émotions c'est les reconnaître et donc pouvoir y répondre correctement. Il ne faut pas perdre de vue que le harceleur est également aux prises avec ses propres émotions au cours du harcèlement. C'est en l'aidant à mettre des mots sur ce qui le gêne dans la présence de la victime qu'on s'assurera de l'absence de répétition.





Catherine Jacquet, Directrice Générale Programme Les petits citoyens /Fédération Léo Lagrange

Le jeu : un levier essentiel pour sensibiliser au harcèlement dès le plus jeune âge

Selon l'Unicef, les cas de harcèlements débutent à l'école primaire (12 % d'enfants harcelés), continuent au collège (10 %), jusqu'au lycée (4 %). À mesure que les enfants grandissent, ils subiraient moins de violences de la part de leurs pairs, même si cela est à vérifier par le biais d'enquêtes dédiées, malheureusement trop rares.

Quoi qu'il en soit, il est essentiel d'intervenir dès le plus jeune âge !

Mais comment faire alors que nombre d'acteurs sont peu ou pas conscients des enjeux pour un élève harcelé, un harceleur et/ou un témoin ? Plus encore, comment accompagner les professeurs et autres acteurs de la communauté éducative, parents inclus, afin qu'ils détectent ces situations. En bref, quelles actions mettre en place pour que l'école soit un lieu de réel bien-être ?

La médiation par le jeu est un atout essentiel pour que la parole se libère en toute sécurité. La mise en mots est par ailleurs un passage obligé pour faire face aux dénis. L'activité ludique à l'avantage de proposer des conditions propices aux apprentissages entre pairs, car les règles d'échanges proposées y sont les mêmes pour tous. Ainsi, avec et grâce aux autres, chacun est invité à apprendre, partager, imaginer pour que la problématique du harcèlement devienne l'affaire du plus grand nombre.

En effet, si le jeu est un temps de plaisir naturel que l'on cultive dès l'enfance en famille, entre camarades, il est aussi un outil éducatif précieux. Il permet, dans le cadre des apprentissages, de proposer d'autres univers, d'autres personnages que ceux auxquels les enfants sont confrontés dans leur réalité quotidienne. Décentrage et décadage, telles sont les dynamiques sous-jacentes aux activités ludiques que propose le programme Les petits citoyens.

Retenons enfin, que les modalités ludiques sont aussi synonymes d'éducation informelle. Elles favorisent la reconnaissance de chacun, sans stigmatisation, et la mise en lumière des situations vécues et/ou ressenties dans le cadre du groupe.

Vous l'aurez compris, le jeu est un levier formidable pour que chacun (s') écoute, (se) comprenne et (se) réponde. Il permet de développer ses capacités de discernement, de résilience et d'adaptation.

Les objectifs poursuivis par nos supports ludiques de médiation sont : le partage des représentations, des vécus, des ressentis et des imaginations. Ils favorisent l'émergence des opinions et des savoirs acquis ainsi que le transfert de ces derniers entre pairs.

Par le jeu, chacun est amené à développer son esprit critique et donc ses compétences psychosociales. Ainsi face aux situations de harcèlement vécues, entendues et/ou observées, chacun est accompagné en sécurité pour douter, converser, argumenter, réfuter et plus encore rechercher des solutions pour soi et les autres.

Telle est notre mission en tant qu'association d'Éducation populaire au service de l'éducation des enfants de 7-11 ans.

REPÉRER ET AGIR

Repérer les signaux d'alerte

Signaux d'alerte

La complexité des situations de harcèlement exige une vigilance de tous les instants de la part des adultes. La confiance entre les familles et les équipes éducatives doit permettre le repérage précoce de ces situations qui peuvent avoir des conséquences lourdes pour les élèves, leur bien-être et leur scolarité.

Le harcèlement constitue un délit, quel que soit le cadre dans lequel il s'exerce (art. 222-33-2-2 du code pénal). A ce titre, les établissements se doivent d'agir, en prenant en charge les situations mais également en mettant en place un plan de prévention et un protocole de prise en charge ⁴.

Les signes qui peuvent alerter dans le domaine scolaire :

- retards systématiques ;
- détérioration, perte ou vol de son matériel ;
- absences, baisses des résultats scolaires ;
- possession d'armes pour se protéger ;
- repli sur soi, isolement du groupe.

Les signes qui peuvent alerter dans le comportement :

- troubles du sommeil ;
- plaintes, agitation, colères ;
- anxiété, maux de ventre, énurésie (pipi au lit), pleurs, etc.

Dès lors, il est très important de nouer un dialogue avec l'élève et sa famille.

Responsabilités du traitement au sein de l'école et de l'établissement

La direction (de l'école ou de l'établissement) doit être informée de toutes les situations de harcèlement, y compris les situations de cyberharcèlement lorsqu'elles impliquent des élèves de l'établissement. Elle doit prendre en charge systématiquement leur traitement et effectuer un signalement de l'incident à la DSDEN et/ou au Rectorat, à la police ou la gendarmerie et, le cas échéant, au procureur de la République.

Des méthodes de traitement adaptées et efficaces ont déjà été expérimentées en France et à l'échelle internationale. La méthode de la préoccupation partagée permet de traiter le problème à la racine et de réduire les risques de récidives.

Pour en savoir plus : <https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/agir/ressource/ressourceld/la-methode-de-la-preoccupation-partagee.html>

4. Le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports met à la disposition des équipes des protocoles types adaptés aux écoles, collèges et lycées : http://cache.media.education.gouv.fr/file/10_-_octobre/48/1/Non-Au-Harcelement_2016_Protocole-de-traitement-dans-les-colleges-et-les-lycees_648481.pdf
http://cache.media.education.gouv.fr/file/10_-_octobre/48/3/Non-Au-Harcelement_2016_Protocole-de-traitement-dans-les-ecoles_648483.pdf

Quels conseils donner aux familles en cas de situation de harcèlement ?

Astuce malette ⁵

Quelques règles simples :

- s'interposer en tant qu'adulte ;
- repérer les enfants isolés, savoir écouter, distinguer les petites plaintes de la souffrance réelle ;
- chercher à croiser les regards entre les adultes (personnels et parents) ;
- apporter des réponses cohérentes ;
- penser un protocole de prise en charge globale adossé au plan de prévention des violences de l'établissement.

Rassurer les parents et répondre à leur questionnement

Comme pour toute autre question relative au « bien vivre à l'école ou au collège », il peut être conseillé aux parents :

- d'échanger avec leur enfant sur le déroulement de la journée ;
- d'être à son écoute et de rester attentif à d'éventuels signaux ou changements de comportement ;
- de ne pas hésiter, en cas de difficultés ou d'inquiétude, à alerter et faire confiance aux personnels de l'établissement.

La situation de harcèlement doit trouver sa résolution, avant tout, au sein de l'établissement. Mais un professionnel a également la possibilité de contacter la plateforme d'écoute pour être conseillé et accompagné (le 3020, numéro vert et gratuit) et/ou de solliciter le concours des référents « harcèlement ».

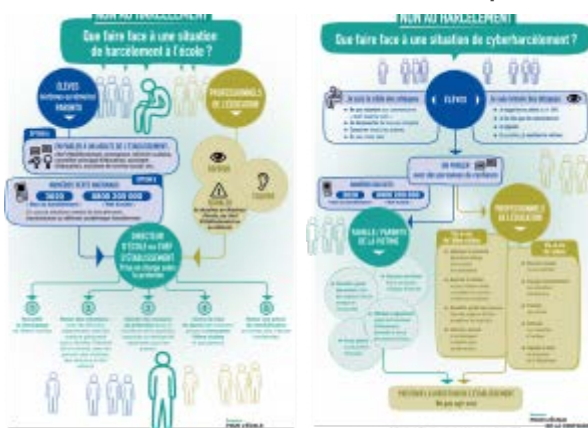
Agir pour prévenir

En cas de soupçons ou de situations de harcèlement entre élèves avérées, vous pouvez :

- consulter les protocoles de traitement des situations de harcèlement et de cyberharcèlement entre élèves

<https://eduscol.education.fr/media/990/download>

<https://eduscol.education.fr/media/992/download>



5. <https://mallettedesparents.education.gouv.fr/professionnels/ID206/prevenir-et-gerer-le-harcelement-entre-eleves>

- contacter des référents harcèlement dans vos académies et départements⁶



- contacter la plateforme de signalement des situations de harcèlement au 3020
- contacter la plateforme de signalement des cas de cyberharcèlement au 0800200000
- consulter les fiches conseils « Que Faire ? » sur le site Non au harcèlement



<https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/que-faire/>

Ressources

Le site national Non au harcèlement

Pour répondre aux situations de harcèlement, le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports propose un site Non au harcèlement permettant de retrouver l'ensemble des outils utiles aux professionnels, afin qu'ils puissent mettre en place des actions préventives contre le harcèlement. Ce site valorise également les initiatives des écoles et des établissements, notamment les outils pédagogiques produits (affiches, vidéos).

6. <https://www.education.gouv.fr/lutte-contre-le-harcèlement-l-ecole-289530>

Le Concours non au harcèlement

Le concours « Non au harcèlement ! » élèves du CP à la classe de terminale et les personnels des établissements scolaires dans le cadre de projets pédagogiques ou au sein de structures péri et extra scolaires ⁷.

La mallette des parents

Consultez la [page dédiée au Harcèlement sur le site La mallette des parents](#)

La page Facebook « Non au harcèlement ! »

Visitez la [page Facebook Non au harcèlement](#)

7. <https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/ressources/concours-non-au-harcèlement/>

PARTIE 2

Activités pédagogiques



1 SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES AVEC LES PETITS CITOYENS

Ce support vous permettra d'animer des séances pédagogiques en version PDF.



lespetitscitoyens.com



Qui sommes-nous ?



ARTHUR
11 ANS EN CM2

Un **aventurier**, toujours prêt à partager avec ses amis toutes ses découvertes !

Une **originale**, qui ne fait rien comme les autres et qui aime s'engager pour les causes justes.



SARAH
10 ANS EN CM2



AGATHE
9 ANS EN CM1

Une **rebelle** qui parle fort, se mêle de tout et est toujours là pour ses amis en cas de coup dur.

L'**intello** de l'équipe, un peu beaucoup geek aussi. Je suis quand même grand malgré ma petite taille ! Et que je pourrais être astronaute.



GARY
8 ANS EN CE2



P'TITE MARIANNE
7 ANS, EN CE1

Un véritable pot de colle surtout avec mon frère Arthur. Je suis aussi **curieuse** et chipie à la fois. Je change d'avis tous les jours.

Waouf !



CHOUM
LE CHIEN

Visionnage du support pédagogique

- Le clip de sensibilisation 2020 [#NonAuHarcelement](#) -



... <https://youtu.be/wExh9sj-lMi> ...



ANIMATION DES SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES

Voici une méthode que *Les petits citoyens* vous recommandent pour la mise en place de ces séances.



Et si on faisait un débat ?



PARTICIPE À CE DÉBAT AVEC LES PETITS CITOYENS

Tout d'abord, déterminez de combien de temps les enfants disposeront pour échanger tous ensemble, et en fonction de cela, **préparez votre débat en 3 étapes essentielles** :

LA PRÉPARATION



- LE CADRE DES ÉCHANGES -

Pour que les échanges se passent le mieux possible, il est important d'établir quelques règles de bon fonctionnement dès le début de la séance. Tout débat mérite un cadre clair et accepté de tous. Pour cela, **invitez les enfants à exprimer ce qui leur semble essentiel pour le bon déroulement d'un débat**. Notez toutes les propositions et n'hésitez pas à ajouter, si besoin, des éléments complémentaires.

- Un débat, c'est l'occasion d'échanger sur un **sujet qui concerne tout le monde**.
- Il y a **plusieurs façons de participer à un débat** : en prenant la parole et en partageant ses opinions, en écoutant activement, en jouant un rôle tel que le maître du temps ou des échanges, etc.
- Il est important de **mettre en place un cadre bienveillant** : respecter la parole de l'autre, accepter de ne pas être d'accord, ne pas se moquer, écouter sans couper la parole, ne viser personne, etc.
- Dans un débat, tout le monde a le **droit d'exprimer son avis et de poser des questions**.
- Dans un débat, il n'y a **pas de réponse toute faite**. Parfois, on apprend même à **remettre en question ses propres points de vue**.
- En toutes circonstances, il est **interdit d'avoir des propos injurieux ou diffamatoires, de blesser une autre personne ou de se faire du mal à soi-même**.
- Pour un débat classique, l'idéal est de pouvoir **réunir les enfants en cercle**, chacun pouvant voir tous les autres.



Et si on faisait un débat ?



PARTICIPE À CE DÉBAT AVEC LES PETITS CITOYENS

- LE MAÎTRE DES ÉCHANGES -

Le Maître des échanges veille au cadre de répartition de la parole afin d'assurer le bon déroulement du débat. **Demandez aux enfants de décrire quel est, selon eux, le rôle de cette personne.** Notez toutes les propositions et n'hésitez pas à ajouter, si besoin, des éléments complémentaires. Dans un premier temps, il est important qu'un adulte puisse jouer ce rôle et montrer l'exemple aux enfants.

- Veiller à ce que le **cadre des échanges établi précédemment soit bien respecté.**
- S'assurer que chaque personne qui le souhaite puisse **s'exprimer librement.**
- **Équilibrer les prises de parole** pour permettre à tout le monde de trouver sa place.
- Prendre en compte et **respecter l'ordre des demandes** de prise de parole.
- **Distribuer la parole** à l'aide de différentes méthodes : le bâton de la parole, les tickets de parole, la patate chaude, etc.
- **Reformuler les échanges** pour s'assurer que tout le monde a bien compris.

LES ÉCHANGES



Vous trouverez ci-dessous **quelques questions pour ouvrir le débat** suite au visionnage du clip.

Qu'avez-vous pensé / compris de ce clip ?

Qu'est-ce qui a été plus difficile à comprendre ? Donnez des exemples.

Qu'avez-vous aimé / apprécié dans ce clip ? Pourquoi ?

Que n'avez-vous pas aimé dans ce clip ? Pourquoi ?

Selon vous, quels sont les mots les plus importants dans ce clip ? Pourquoi ?

Avez-vous appris grâce à ce clip, des choses nouvelles sur vous ou sur les autres ?

Et si on faisait un débat ?



PARTICIPE À CE DÉBAT AVEC LES PETITS CITOYENS

LA RESTITUTION



Il est important de mettre en place un temps de restitution à la fin du débat. Cela permettra de faire un bilan de tous les échanges, de se projeter sur un prochain débat et de clôturer l'espace de paroles qui vient d'avoir lieu. Différentes méthodes permettent de restituer un débat :

- Proposer aux enfants de **conclure le débat en un mot**. Ça peut être aussi une idée, un ressenti, un geste, etc. Ils peuvent s'exprimer oralement ou bien à l'aide d'un post-it.
- Proposer aux enfants **quelques phrases pour résumer le débat** et demandez-leur de voter soit à main levée soit à l'aide de gommettes qu'ils viendront coller sur leur phrase préférée.
- **Jouer à « dit ou pas dit »** en proposant des phrases et en demandant aux enfants si ces phrases ont bien été dites ou pas durant le débat.
- **Installer une urne à débats** pour que chacun puisse proposer une idée de débat pour la prochaine séance...



SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES

À présent, et pour aller plus loin, découvrez les **activités autour de cinq thématiques différentes**.



Le harcèlement, c'est quoi ?



PARTICIPE À CETTE ACTIVITÉ
AVEC ARTHUR

TEMPS DE DÉBAT

• Comment se manifeste le harcèlement ?

Le harcèlement, c'est le fait d'embêter quelqu'un de façon répétée dans le but de lui faire du mal. Lorsqu'on est insulté, menacé, battu, bousculé ou qu'on reçoit des messages blessants à répétition, c'est du harcèlement.

• A-t-on le droit de harceler ?

Le harcèlement est interdit et puni par la loi, ce n'est pas un jeu et aucune personne n'a à le subir.

• Est-ce que si je me moque une fois d'un camarade de classe, c'est du harcèlement ?

Se moquer de quelqu'un ou le bousculer une fois, ça peut le blesser, mais ce n'est pas du harcèlement car ce n'est pas une violence répétée. On parle de harcèlement lorsqu'une personne ou un groupe de personnes s'en prennent plusieurs fois à quelqu'un en le maltraitant.

FICHE D'ACTIVITÉ

Objectifs



- Aborder la thématique du harcèlement et réfléchir aux mécanismes de cette violence.
- Apprendre à se positionner par rapport à ses opinions personnelles.
- Apprendre à argumenter ses choix et à écouter des avis divergents des siens.

Matériel



Deux panneaux « d'accord » et « pas d'accord », une liste d'affirmations.

Déroulé



- Préparation -

Positionnez sur deux murs opposés de la salle, les **panneaux «d'accord» et «pas d'accord»**. L'idéal est d'être dans un espace vide de tables et de chaises afin que les élèves puissent se déplacer librement. Si besoin, vous pouvez faire l'activité en demi-classe.

Le harcèlement, c'est quoi ?

Imprimez la **liste d'affirmations** ci-dessous qui vous permettra d'animer progressivement le débat mouvant :

- Les enfants sont victimes de harcèlement, mais pas les adultes ;
- Se moquer de quelqu'un, ce n'est pas si grave si ça fait rire les copains et les copines ;
- Quand on voit quelqu'un harceler une autre personne, c'est difficile d'intervenir ;
- Si on prend la défense d'une victime, on risque de se retrouver à sa place ;
- Quand on est témoin et qu'on rigole, on participe au harcèlement ;
- Les personnes « populaires » ne peuvent pas être victimes de harcèlement ;
- Embêter quelqu'un juste une fois, ce n'est pas du harcèlement ;
- Le harcèlement ça ne se voit pas toujours ;
- Le harcèlement, c'est un moyen de se défendre quand on se sent en danger ;
- Une personne qui harcèle n'a jamais peur.

- Jeu -

Expliquez le principe du débat mouvant : les enfants sont debout au milieu de la salle et les panneaux « d'accord » / « pas d'accord » se trouvent situés de chaque côté. Vous énoncez des affirmations, et pour chacune d'entre elles, les enfants vont se placer du côté « d'accord » ou « pas d'accord » en fonction de ce qu'ils pensent. Une fois les enfants positionnés, vous leur demandez d'expliquer leur choix en commençant de préférence par le côté où il y a le moins de monde. Si les enfants sont très nombreux, laissez un temps de concertation au groupe, pour trouver un ou deux arguments un peu forts.

N'hésitez pas à lire et répéter chaque affirmation plusieurs fois. Si un mot n'est pas compris, prenez le temps de l'expliquer clairement. Insistez sur le fait que se positionner doit être un choix individuel ; il ne s'agit pas de suivre sans réfléchir la majorité. Pendant le débat et au fil des arguments avancés, les enfants peuvent changer d'avis et se déplacer d'un panneau à l'autre. Si des enfants changent de côté, vous pouvez leur demander pourquoi.

- Restitution -

Pour clôturer la séance, invitez les enfants à s'interroger sur ce qu'ils ont ressenti lors de cette séance et rappelez-leur qu'il n'y a pas forcément une seule réponse, que chacun de nous réagit en fonction de ce qu'il est, en fonction de ses expériences :

Comment je me sens ? M'est-il arrivé de douter selon les affirmations proposées ? Tout le monde était-il toujours d'accord ? Comment se fait-il qu'on n'ait pas tous le même avis ? Comment on se sent quand on n'arrive pas à se placer dans la salle ? Pourquoi ce n'est pas toujours évident ? Etc.

Les p'tits trucs



- Adoptez une posture neutre et bienveillante pour favoriser le dialogue entre les enfants.
- Face à celles et ceux qui auraient tendance à beaucoup prendre la parole, vous pouvez mettre en place un système de tickets de paroles en limitant le nombre d'interventions par enfant.
- Pour les enfants ne souhaitant pas se positionner dans un premier temps, vous pouvez utiliser la variante de la « rivière du doute » : au milieu de la salle, symbolisez un espace pour les enfants indécis, qui peuvent rejoindre à tout moment l'un ou l'autre camp.

Où ça se passe ?

Activité 2



PARTICIPE À CETTE ACTIVITÉ
AVEC AGATHE



TEMPS DE DÉBAT

- **Peut-on se faire harceler ailleurs qu'à l'école ?**

Le harcèlement est présent à l'école mais aussi partout ailleurs : dans la rue, à l'accueil de loisirs, sur les réseaux sociaux, au travail, à la cantine, dans les vestiaires du club de sport, dans les toilettes, etc.

- **A-t-on le droit de tout dire sur les réseaux sociaux ?**

Les propos injurieux ou violents sont interdits par la loi que ce soit dans la vie « réelle » ou en ligne. On ne peut donc pas tout dire ni publier n'importe quoi sur les réseaux sociaux.

- **Le cyberharcèlement, c'est quoi ?**

C'est lorsqu'une personne est victime d'insultes ou de rumeurs sur Internet de façon répétée à travers l'utilisation des téléphones portables, messageries instantanées, forums, chats, jeux en ligne, courriers électroniques, réseaux sociaux, etc.

FICHE D'ACTIVITÉ

Objectifs



- Aborder la question du vivre ensemble et développer des capacités d'empathie.
- Valoriser le pouvoir d'agir des enfants en explorant différents moyens de réagir.
- Favoriser une meilleure acceptation des pairs socialement marginalisés.

Matériel



Pas de matériel, mais il est important de bien délimiter l'espace de jeu (terrain de sport, cour de récréation, etc.).

Déroulé



- Présentation -

Informez les enfants que vous avez une proposition de jeu un peu spéciale à leur faire. Expliquez-leur qu'ils vont jouer deux fois au même jeu (version A et B), mais qu'entre temps les règles vont un peu évoluer. Un temps d'échange est prévu à la fin de chacune des deux parties.



- Jeu -

◇ **Version A** : Proposez à deux ou trois enfants selon le nombre total de participants de jouer les rôles des chats. Ces derniers ont pour consigne de capturer les souris jouées par le reste du groupe. Pour cela, il leur suffit de les toucher. Lorsqu'une souris est capturée, elle doit s'asseoir, seule, à l'endroit où elle a été touchée et ne plus bouger. Le jeu se termine quand les chats ont attrapé toutes les souris.

À présent, invitez les enfants à s'asseoir en cercle et procédez au temps d'échanges :

- * Qu'avez-vous pensé de ce jeu ? Le connaissiez-vous ?
- * Qu'avez-vous aimé dans ce jeu ? Que n'avez-vous pas apprécié ?
- * Ça fait quoi d'attendre en restant assis ? Auriez-vous souhaité que quelqu'un vienne vous libérer ?
- * Certains auraient-ils souhaité pouvoir aider leurs camarades et leur permettre de revenir dans le jeu ?
- * Était-ce facile pour les chats d'attraper toutes les souris ? Pourquoi ?
- * Selon vous, combien de temps il a fallu aux chats pour attraper toutes les souris ?

Proposez aux enfants de rejouer mais avec des règles un peu différentes, c'est la version B !

◇ **Version B** : Deux ou trois autres enfants jouent les rôles des chats. Ces derniers ont pour consigne de capturer les souris jouées par le reste du groupe. Pour cela, il leur suffit de les toucher. Lorsqu'une souris est capturée, elle doit s'asseoir, à l'endroit où elle a été touchée. À ce moment-là, elle peut tendre la main en direction des souris actives. Ces dernières pourront la libérer en lui touchant la main dès qu'elles passent à côté. Le jeu se termine quand les chats ont attrapé toutes les souris.

À présent, invitez les enfants à s'asseoir en cercle et procédez au temps d'échanges :

- * Qu'avez-vous pensé de cette nouvelle version du jeu ? La connaissiez-vous ?
- * Qu'avez-vous aimé dans ce nouveau jeu ? Que n'avez-vous pas apprécié ?
- * Ça fait quoi de se faire capturer par un chat quand on sait que derrière une autre petite souris peut nous libérer ?
- * Comment on se sent quand on vient en aide à un camarade qui nous tend la main ?
- * Était-ce toujours aussi facile pour les chats d'attraper toutes les souris ? Pourquoi ?
- * Selon vous, combien de temps il a fallu aux chats pour attraper toutes les souris ?

- Restitution -

Ce temps de restitution n'est autre qu'un bilan des échanges qui doit avoir lieu après les versions A et B. Demandez aux enfants ce qu'ils retiennent de cette activité, ce qu'ils ont appris à travers ce jeu en lien avec la thématique du « Harcèlement ». Ce jeu leur permettra de prendre conscience de leur pouvoir d'agir et qui sait, peut-être que les enfants souhaiteront intervenir pour lutter contre le harcèlement dans d'autres circonstances.

Les p'tits trucs



- Si vous avez un temps de jeu limité, chronométrez la partie sans attendre que les chats réussissent à capturer toutes les souris.
- Face à celles et ceux qui auraient tendance à beaucoup prendre la parole, vous pouvez mettre en place un système de tickets de paroles en limitant le nombre d'interventions par enfant.
- Pour aller plus loin, invitez les enfants à repenser un de leur jeu favori de façon à ce que celui-ci soit le plus inclusif et amusant possible pour l'ensemble des enfants.

Qui est concerné ?



PARTICIPE À CETTE ACTIVITÉ
P'TITE MARIANNE

TEMPS DE DÉBAT

• Qui sont les victimes du harcèlement ?

Tout le monde peut être victime de harcèlement : les filles, les garçons, les enfants, les adultes, etc. Les victimes vont souvent être choisies parce qu'elles sont plus timides, plus réservées, qu'elles n'osent pas se défendre, ou parce qu'elles sont différentes selon leur apparence physique, leur couleur de peau, leur orientation sexuelle, etc.

• Pourquoi certains enfants harcèlent-ils les autres ?

Certaines personnes peuvent harceler parce qu'elles se sentent menacées (face à l'arrivée d'un nouvel élève, face à un enfant plus populaire), parce qu'elles sont jalouses (face à un élève qui a de meilleures notes), parce qu'elles subissent elles-mêmes des violences et qu'elles ne savent pas communiquer différemment, parce qu'elles veulent s'intégrer dans un groupe ou qu'elles ont peur de se faire harceler elles-mêmes, etc.

• Doit-on agir lorsqu'on est témoin de harcèlement ?

Oui, il est important d'agir et de raconter ce qui se passe pour éviter d'autres situations de harcèlement envers les autres ou soi-même. On peut intervenir s'il n'y a pas de danger, prévenir ses amis pour qu'ils nous viennent en aide ou on peut aussi, si c'est trop compliqué à ce moment-là, demander de l'aide à un adulte. Il faut en parler pour que personne ne soit seul face au harcèlement.

FICHE D'ACTIVITÉ

Objectifs



- Apprendre à reconnaître une situation de harcèlement.
- Développer ses capacités d'empathie et d'écoute en se mettant à la place des autres.
- Apprendre à trouver des solutions par soi-même.

Matériel



Image à imprimer et/ou à afficher. Voir annexe 1

Qui est concerné ?

Déroulé



- Présentation -

Lisez l'**histoire de Tara** aux enfants :

« Tara est la plus petite élève de sa classe. Depuis des semaines, à chaque fois que Max la croise dans la cour, il la traite de "minus", de "minimoy", de "razmoquette", de "moustique"... Parfois, lui et ses copains la poussent vers la cour des maternelles en lui disant que c'est sa place. Tara a d'abord fait comme si elle n'entendait rien, puis a demandé à Max d'arrêter et maintenant, elle ne peut pas s'empêcher de s'énerver très fort ce qui fait encore plus rire Max et ses copains. Tara ne supporte plus cette situation et a l'impression que cela ne s'arrêtera jamais. ».

- Jeu -

A. Tout d'abord, invitez les enfants à **échanger sur l'histoire** que vous venez de leur lire. Avant de penser à une solution, il est important qu'ils puissent imaginer ce que les personnes ressentent et pourquoi ils agissent comme ils le font.

- * Qu'observez-vous dans cette scène ?
- * Que ressent Tara lorsqu'elle est bousculée et insultée au quotidien par Max ?
- * Selon vous, pourquoi Max et ses copains s'en prennent-ils tous les jours à Tara ?
- * Dans cette histoire, comment Tara peut réussir à s'en sortir ?

B. Ensuite, présentez-leur l'**activité théâtrale** : « Que feriez-vous à la place de ... ».

Les enfants font des groupes de 5 ou 6 personnes. À partir de la scène de harcèlement représentée sur l'image, ils auront 15 minutes pour préparer et répéter un dénouement à cette situation. Tous les personnages seront représentés dans les saynètes et évolueront en fonction de l'histoire proposée. En plus de Max, Tara et Gary, il est possible de faire intervenir de nouveaux personnages (les copains de Max, d'autres témoins, un adulte, etc.)

- Restitution -

Chaque groupe a 5 minutes pour jouer sa scène de théâtre devant le reste de la classe. À la fin des représentations, invitez les enfants à échanger sur leurs ressentis :

- * Comment se sont sentis les enfants qui ont joué le rôle de Tara ? De Max ? De Gary ? Et les autres personnages ? Est-ce plus facile de comprendre quelqu'un lorsqu'on se met à sa place ?
- * Qu'avez-vous pensé des solutions proposées ? Y a-t-il d'autres stratégies que vous auriez souhaité mettre en place ? Pourriez-vous proposer des « engagements » pour lutter contre le harcèlement dans votre cour de récréation ?

Qui est concerné ?

Les p'tits trucs



Pour aider les enfants à se mettre à la place des personnages et à trouver des solutions pour dire « Stop au harcèlement », voici quelques propositions de jeu :

- **Personnage de Tara**

- Je demande encore une fois à Max et ses copains d'arrêter.
- J'en parle à des copains, à mes parents, à la maîtresse ou à l'infirmière scolaire pour qu'ils m'aident.
- Je réponds à Max quelque chose qui va sûrement le surprendre pour essayer de lui faire comprendre que je n'ai plus peur de lui : " Ça fait plaisir de voir que tu me parles tout le temps, j'ai l'impression, qu'en fait tu m'aimes bien ".

- **Personnage de Gary**

- Je ne dis rien parce que je pense que Max est trop bête pour comprendre que ce qu'il fait est méchant.
- Je ne bouge pas, j'ai trop peur d'avoir des problèmes si je prends sa défense.
- Je dis à Tara qu'elle n'est pas seule et je lui propose d'en parler avec des copains et des adultes pour trouver une solution ensemble.

- **Personnage de Max**

- Tara m'a demandé d'arrêter, mais je continue de l'embêter parce que ça m'amuse. Je trouve même de nouvelles idées pour me moquer.
- Je ne peux plus me moquer de Tara parce qu'elle est toujours accompagnée d'un groupe de copains.
- J'arrête d'embêter Tara parce que quelqu'un m'a expliqué que le harcèlement c'était puni par la loi.

Comment je me sens ?



PARTICIPE À CETTE ACTIVITÉ
AVEC GARY



TEMPS DE DÉBAT

- **Que ressent-on quand on est harcelé ?**

On peut se sentir en colère, déprimé, être triste, avoir peur ou encore se sentir seul jusqu'à s'isoler complètement des autres. On peut aussi avoir envie d'être soutenu, que des copains viennent nous aider. On a aussi honte parfois, on croit que c'est de notre faute alors qu'on n'est pas responsable.

- **Quelles sont les conséquences du harcèlement ?**

À force d'être exclu ou moqué par ses camarades, on peut finir par perdre son estime de soi et se sentir dévalorisé. On peut aussi ne plus avoir confiance en ceux qui nous entourent. Certaines personnes sont tellement déprimées qu'elles n'arrivent plus à dormir ou à manger. Si on se sent très isolé et qu'on a peur, il arrive aussi qu'on n'ait plus envie d'aller à l'école. Il est important de ne pas rester seul et d'en parler autour de soi le plus vite possible.

- **Que ressent-on lorsqu'on est témoin de harcèlement ?**

Lorsqu'on voit un groupe d'enfants harceler un camarade, on peut se sentir mal à l'aise, avoir de la peine ou avoir peur de prendre sa défense et risquer de se faire harceler soi-même. Parfois, on peut aussi participer en rigolant aux moqueries, par exemple. Mais on doit se rappeler que si le harcèlement est possible, c'est aussi parce que des personnes ne disent rien et laissent faire : agir c'est dire « NON » au harcèlement.

FICHE D'ACTIVITÉ

Objectifs



- Porter le regard sur ses qualités, ses talents, ses valeurs et ses goûts.
- Apprendre à mieux se connaître et découvrir nos points communs.
- Travailler la confiance en soi et en l'autre, développer l'estime de soi.

Matériel



Une feuille A3 par enfant, des crayons, feutres ou peintures, des magazines à découper, de la colle, des ciseaux et si possible des planches de carton.

Comment je me sens ?

Déroulé



- Présentation -

Avant de commencer l'activité, distribuer à chaque enfant une feuille A3 et invitez-les à répondre de façon individuelle à sept questions écrites préalablement au tableau :

- * Quel est ton animal préféré ?
- * Quelle est la chose que tu adores faire ?
- * Quel sport pratiques-tu ou aimerais-tu pratiquer ?
- * Quel est ton plat favori ?
- * Quel est l'endroit où tu aimes aller ?
- * Qu'est ce qui te rend heureux ou heureuse ?
- * Si tu étais chevalier ou chevaleresse, quel serait ton nom ?

- Création -

Demander à chaque enfant de dessiner un bouclier en essayant de bien occuper tout l'espace de la feuille. Les boucliers peuvent être de toutes les formes ! Ensuite, les enfants dessinent sept compartiments sur leur bouclier. Ces derniers peuvent prendre la forme de rectangles, cercles, lignes en zigzag, etc. À présent, demandez aux enfants de remplir chaque compartiment à partir des réponses rédigées précédemment. Ils peuvent écrire leur réponse, la dessiner ou bien encore faire un collage. Il n'y a pas de limite dans la créativité !

Lorsque les enfants ont fini de remplir les sept espaces, invitez-les à découper le bouclier en suivant la forme dessinée. Si vous avez du carton à disposition, n'hésitez pas à proposer aux enfants de renforcer leur création en collant la feuille dessus. Pour terminer, les enfants inscrivent leur nom/prénom au dos du bouclier.

- Restitution -

Proposez un temps d'échange autour des différentes créations afin que les enfants puissent s'exprimer et partager leurs réponses.

- * Comment me suis-je senti durant cette activité ?
- * Est-ce facile de parler de soi ? Pourquoi ?
- * Ai-je appris de nouvelles choses sur mes camarades ?
- * Ai-je découvert que j'avais des points communs avec eux ?
- * A-t-on tous les mêmes qualités, les mêmes goûts ? Qu'est-ce que cela signifie ?

Les p'tits trucs



- Instaurer un cadre bienveillant où chacun pourra trouver sa juste place au sein du groupe et où le regard sera porté sur le partage d'expériences et non pas sur le résultat esthétique des créations.
- Proposer de créer une exposition artistique facilitera le jeu et les échanges au sein du groupe tout en valorisant le travail de chaque enfant.
- L'enseignant peut faire le choix de participer à l'activité !

Quand et comment agir ?



PARTICIPE À CETTE ACTIVITÉ
AVEC SARAH

TEMPS DE DÉBAT

• À quel moment puis-je agir si je suis victime ou témoin de harcèlement ?

Qu'on soit victime ou témoin de harcèlement, il est important d'en parler tout de suite à un ami ou à un adulte autour de soi. Le harcèlement est difficile à résoudre seul, surtout quand tout un groupe est contre soi et que ça dure depuis longtemps. Pour se protéger ou protéger un camarade qui est en danger, il faut aller chercher de l'aide sans attendre, avant que les violences ne deviennent plus graves.

• Comment faire pour que ça s'arrête ?

Parler du harcèlement, demander de l'aide, c'est agir pour que cette violence s'arrête et ne blesse plus d'autres personnes. Il peut arriver que les harceleurs fassent des menaces de représailles, mais c'est justement sur cette peur qu'ils s'appuient pour penser qu'ils ne seront jamais punis et qu'ils peuvent continuer tranquillement. Pour que ça s'arrête, il faut parler et demander de l'aide.

• Qui peut m'aider lorsqu'il y a harcèlement ?

On peut en parler à quelqu'un en qui on a confiance, à ses parents, à un adulte de sa famille ou de son école (le maître ou la maîtresse, un professeur, un animateur avec qui on s'entend bien, l'infirmière scolaire, etc.). On peut aussi en parler à un copain ou une copine qui pourra nous aider, nous soutenir quand on aura besoin d'aide. L'important, c'est de ne pas rester tout seul !

FICHE D'ACTIVITÉ

Objectifs



- Favoriser la communication bienveillante et réduire les tensions au sein d'un groupe.
- Faciliter l'inclusion des enfants en privilégiant la socialisation dès le plus jeune âge.
- Mettre en place une « dynamique positive » et renforcer le pouvoir d'agir des enfants.

Matériel



Papiers, crayons, récipient (sac, chapeau, enveloppe, etc.) et enveloppes.

Quand et comment agir ?

Déroulé



- Préparation -

Distribuez un papier à chaque enfant. Demandez-leur de noter dessus leur prénom puis de le plier en deux. Récupérez tous les prénoms avant de les déposer dans un récipient. Distribuez une petite enveloppe à chaque enfant.

- Jeu -

Chacun leur tour, les enfants piochent, au hasard, un papier. Discrètement, ils prennent connaissance du prénom puis déposent le papier dans l'enveloppe qu'ils ferment en écrivant leur nom dessus. Ramassez et conservez, jusqu'à la fin du jeu, toutes les enveloppes.

Pendant une semaine, tous les enfants deviendront le gardien de la personne qu'ils ont pioché. Le gardien a pour mission de prendre soin et de soutenir son "protégé", sans jamais se faire découvrir. Invitez les enfants à donner quelques exemples concrets de petites attentions possibles : jouer avec lui, le servir à la cantine, lui écrire des mots gentils, lui porter son cartable, etc.

Afin de brouiller les pistes, le gardien peut s'amuser à apporter son aide à d'autres enfants que son "protégé". Cela lui permettra peut-être de ne pas se faire démasquer !

- Restitution -

À la fin de la semaine, prévoyez un temps d'échanges avec le groupe. Invitez chaque enfant à s'exprimer : « Selon toi, qui était ton gardien ? Qu'est-ce qui te fait dire ça ? Comment t'es-tu senti durant cette semaine ? Est-ce que c'était différent de d'habitude ? ». S'il y a erreur sur la personne, invitez le « vrai » gardien à se manifester, puis demandez-lui : « Comment as-tu veillé sur ton « protégé » ? Quelles stratégies as-tu mis en place pour ne pas te faire remarquer ? Comment t'es-tu senti dans ce rôle de gardien ? » Etc.

Pour clôturer la séance, invitez les enfants à s'interroger sur l'impact que peuvent avoir ces actions bienveillantes au quotidien.

Les p'tits trucs



- La durée du jeu peut varier en fonction du groupe d'enfants et de leurs envies : sur une journée, une semaine, sur le temps de la récréation, etc.
- L'enseignant peut aussi faire le choix de participer à l'activité, d'inviter d'autres classes à jouer le jeu, d'associer les parents, l'équipe d'animation, etc.
- Cette activité prend tout son sens dès lors qu'elle devient un rituel et que ce qui était au départ un jeu devient une habitude du quotidien.

ANNEXE



Annexe I

Activité 3



LEXIQUE DES NOTIONS ABORDÉES

CESC : comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

CVC : conseil de la vie collégienne.

Cyberharcèlement : le cyberharcèlement est défini comme « un acte agressif, intentionnel, perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule ». Le cyberharcèlement se pratique via les téléphones portables, messageries instantanées, forums, chats, jeux en ligne, courriers électroniques, réseaux sociaux, site de partage de photographies, etc.

Délit : infraction à la loi punie d'une peine d'emprisonnement jusqu'à dix ans et/ou d'une amende.

Discrimination : fait de distinguer un groupe humain des autres.

Empathie : fait d'être en capacité de se mettre à la place de l'autre afin de comprendre ce qu'il vit ou ressent.

Harcèlement : le harcèlement est défini de la manière suivante : « Un élève est victime de harcèlement lorsqu'il subit, de façon répétitive, des actes négatifs de la part d'un ou plusieurs élèves. Un comportement négatif peut se produire lorsqu'un élève ou un groupe d'élèves inflige un malaise à un autre élève, que ce soit de manière physique (frapper, pousser, frapper du pied, pincer, retenir autrui) ou verbale (menaces, railleries, taquineries et sobriquets). Les actions négatives peuvent également être manifestées sans parole ni contact physique (grimaces, gestes obscènes, ostracisme ou refus d'accéder aux souhaits d'autrui) ». Cette définition élaborée par Dan Olweus suggère trois dimensions importantes permettant de distinguer le harcèlement des autres formes de comportements violents : le pouvoir, la fréquence et la nature des agressions.

Harcèlement sexuel : le harcèlement sexuel se caractérise par le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle qui :

- portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant;
- ou créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.

Est également assimilé au harcèlement sexuel le fait, même non répété, d'user de toute forme de pression grave, dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, pour soi-même ou pour un tiers. Le harcèlement sexuel est un délit. Le harcèlement sexuel et les faits assimilés au harcèlement sexuel sont punis de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

Harcèlement sexiste : le harcèlement sexiste est une forme de harcèlement reposant sur le rejet de la personne victime en raison de son genre.

Homophobie : peur ou haine de l'homosexualité.

Prévention : ensemble des mesures préventives contre certains risques.

Sexting : la pratique du sexting consiste à envoyer des photos/vidéos intimes, généralement via des textos, une application de messagerie ou un réseau social. Lorsqu'un tiers, qu'il soit le destinataire de ces photos/vidéos ou non, diffuse ces images sans le consentement de la personne présente sur ces images, on parle de sexting secondaire, de *sexting* non consenti ou de *revenge porn*.

Sexisme : attitude de discrimination fondée sur le sexe.

Stigmatisation : le stigmat est une marque péjorative attribuée à une personne ou un groupe de personnes. C'est un processus de dévalorisation qui catégorise des personnes ou des groupes minoritaires, différents ou défavorisés.

Violences physiques : emploi de la force ou de la brutalité sur quelqu'un.

Violences verbales : injures, injonctions visant à humilier ou à rabaisser quelqu'un.

NonAuHarcelement.education.gouv.fr